

Annexe 13

Bilan régional des ACT Hébergements¹ 2024 : Nouvelle-Aquitaine

(Mis à jour le 27/01/2026)



SOMMAIRE

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT	p2
2/ Equipe salariale	p3
3/ Les candidatures	p3
4/ Profil social des résidents	p6
5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès	p8
6/ Pathologies des résidents	p10

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

¹ Les ACT Hors les murs ne font pas partie de ce bilan (et sont traités dans le Bilan national ACT Hors les murs)

Nouvelle-Aquitaine

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 100% des places ACT.

22 structures sur 22 (100%) ont retourné l'enquête :

16 – Charente : UDAF 16 (Angoulême)

17 – Charente-Maritime : CORDIA (La Rochelle), DIACONESSES DE REUILLY (La Rochelle), TREMPLIN 17 (Saintes)

19 – Corrèze : CENTRE HOSPITALIER de Brive (Brive)

23 – Creuse : CENTRE HOSPITALIER La Valette (Saint-Vaury : ACT Addictologie et ACT Réhabilitation)

24 – Dordogne : AURORE (Périgueux), ASSOCIATION DE SOUTIEN DE LA DORDOGNE (Périgueux)

33 – Gironde : La CASE (Bordeaux), GROUPE SOS Solidarités (Bègles)

40 – Landes : CAMINANTE (Biscarrosse, Labenne, Mont-de-Marsan et Dax)

47 – Lot-et-Garonne : LA SAUVEGARDE (Agen)

64 – Pyrénées-Atlantiques : ACT64 (Pau), BIZIA (Bayonne : ACT et ACT PSY)

79 – Deux-Sèvres : CORDIA (Niort)

86 – Vienne : CORDIA (Poitiers)

87 – Haute-Vienne : CENTRE HOSPITALIER Esquirol (Limoges : ACT addictologie et ACT réhabilitation)

Nombre de structures	22
Nombre de places autorisées / installées	267 / 262
Nombre moyen de places par structure	12,1
Nombre de candidatures	683
Nombre de résidents présents dans l'année	369
Nombre d'admissions	133
Nombre de sorties	132

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	83%
% de places en semi-collectif	12%
% de places en collectif	5%

Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	77%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après sa sortie	48%

Livry-Gardan Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	46%
3 à 6 mois	41%
6 mois à 1 an	14%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,453
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)

Turn-over du personnel : 18%

Direction	9%
Services administratifs et techniques	13%
Equipe de soin	32%
Equipe socio-éducative	46%
Animation et autre	-

Tableau 6 : Equipe salariale - répartition moyenne des ETP

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	90%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	90%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	68%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	63%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	79%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	16%

Tableau 7 : Equipe salariale²

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	683
Nombre moyen de candidatures par structure	31,0
Admissions	133
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	19%
Candidatures refusées	550
% de candidatures refusées	81%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

² Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

Absence de places disponibles	18%
-------------------------------	-----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	3%
Manque d'autonomie et/ou relève d'un autre dispositif	20%
En raison de conduites addictives	2%
En raison de comorbidités psychiatriques	2%
Hors critères médicaux	15%
Possède déjà un logement autonome	1%
Une coordination médicale est déjà en place	2%
Uniquement un besoin urgent d'un logement	2%
Total	47%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	2%
Dossier incomplet	4%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite...	23%
Total	29%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Ne parle pas suffisamment le français	-
Sans perspective de sortie du dispositif	-
Originaire d'une autre région ou d'un autre département ³	3%
Hors critères sociaux	0,2%
Autre : hors critère établissement	-
Autre : sans ressource ou en situation irrégulière ⁴	-
Autre : hors critère d'âge ⁵	0,2%
Autre : décès	0,2%
Autre / non renseigné	3%
Total	7%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus »

³ Pour rappel, le dispositif est national

⁴ Pour rappel, l'accueil en ACT est inconditionnel

⁵ Pour rappel, il n'y a pas de critère d'âge pour entrer en ACT : personnes majeures ou mineures (alors accompagnées d'au moins un des titulaires de l'autorité parentale)

Services sociaux hospitaliers et autres établissements sanitaires publics ou privés	33%
Etablissement ou service médico-social du secteur de l'addictologie	18%
Etablissement ou service médico-social du secteur des personnes en situation de handicap	-
Lit d'accueil médicalisé (LAM)	
Lit halte soin santé (LHSS), LHSS mobiles, LHSS de jour	6%
ACT hors les murs d'un autre ou du même gestionnaire	5%
ACT d'un autre gestionnaire	3%
Etablissement social d'hébergement du dispositif accueil, hébergement, insertion (AHI)	7%
Etablissement social d'hébergement relevant du dispositif national d'accueil (DNA)	2%
Services sociaux municipaux/départementaux	3%
Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) ou unités sanitaires en milieu pénitentiaire (USMP)	6%
Association d'aide aux malades	1%
Autre établissement au service de l'association ou du service	6%
Initiative de la personne ou des proches	2%
Initiative du médecin traitant	1%
Professionnels du 1er recours	3%
Equipe mobile santé précarité et maraude	2%
115/ Veille sociale/ Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO)	1%
Services spécialisés : prostitution, ...	-
Autres	-

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	69%	71%	67%
Femmes	30%	29%	29%
Transgenres/intersexes	0,5%	0,1%	-
Mineurs	0,5%	03%	4%

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/Transgenres/Intersexes en ACT

< 18 ans	0,5%	
18-45 ans	51%	
46-60 ans	41%	> 45 ans : 48%
> 60 ans	7%	

Tableau 15 : Age des résidents

Célibataire	87%
En couple	13%

Tableau 16 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	7%
Nombre total d'accompagnants	27
% d'accompagnants mineurs	67%
% de résidents avec un ou des accompagnants	5%

Tableau 17 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	9%
-------------------------------------	----

Tableau 18 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	29%
Suspension de peine pour raison médicale	6%
Sortie de prison (libération)	65%

Tableau 19 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficient d'une protection maladie de base	96%	99%
Ne bénéficient pas d'une protection maladie de base	4%	1%

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire d'une protection complémentaire	81%	94%
Ne bénéficie pas d'une protection complémentaire	19%	6%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire de la reconnaissance ALD	75%	76%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
En emploi (temps plein ou partiel) ⁶	9%	14%
Scolarisé ou en formation	1%	2%
Demandeur d'emploi	10%	5%
Retraite ou préretraite	3%	5%
En invalidité ou inaptitude au travail reconnue par la MDPH	34%	48%
Sans activité professionnelle, ni scolarisation, ni formation	43%	27%

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Nombre de personnes ayant des revenus d'activité (salaire et primes) ou de remplacement	16%	35%
Nombre de personnes bénéficiant d'allocations ou assimilés	67%	64%
Autre : ressources financières provenant d'un tiers	0,3%	-
Autre : formation rémunérée	-	-
Sans revenu	16%	1%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

⁶ Y compris les résidents en arrêt maladie

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	9%	Originaire du département	81%
Hébergement provisoire	61%	Originaire d'un autre département de la région	11%
Sans hébergement	30%	Originaire d'une autre région	4%
		Sans domiciliation	4%

Tableau 25 : Situation d'hébergement des résidents présents avant leur entrée en ACT

Solutions d'hébergement durables (59%)	Logement autonome avec bail direct	39%
	Logement autonome avec bail glissant ou un logement accompagné	7%
	Retour à domicile (propriétaire)	7%
	Hébergement pérenne chez des proches	-
	Etablissement médico-social pour personne en situation de handicap	4%
	Etablissement médico-social pour personnes âgées	2%
	Famille d'accueil	-
Solutions d'hébergement provisoires (32%)	Etablissement social du dispositif AHI (CHRS, CHU)	3%
	Etablissement social du dispositif national d'accueil (DNA)	1%
	LAM	1%
	LHSS	1%
	Autre ACT	2%
	Etablissement médico-social spécialisé en addictologie	2%
	Etablissement de santé (hôpital, SSR...)	3%
	Hôpital psychiatrique	3%
	Famille d'accueil thérapeutique	-
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, en hôtel...)	16%
Autres (7%)	Emprisonnés dans un établissement pénitentiaire	1%
	Retour dans leur pays d'origine (volontairement ou non) ou départ à l'étranger	%
	Sans solution	%
	Non renseigné	6%

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif ACT (hors décès)

Rupture de contrat à l'initiative du résident	5%
Exclusion	13%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés dans l'année en ACT	2%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	7%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	25%
6-12 mois	21%
12-18 mois	18%
18-24 mois	16%
> 2 ans	19%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée ⁷ moyenne d'hébergement pour les résidents sortis dans l'année	17-18 mois
Taux d'occupation	86%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

⁷ Si la durée d'hébergement est temporaire en ACT, il n'y a pas de durée limite indiquée dans le décret

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	26%	29%
Addictions	30%	17%
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	6%	10%
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	8%	9%
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	7%	6%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	3%	4%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	3%	3%
Cirrhoses	3%	2%
Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave	2%	2%
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	1%	2%
Hépatites B ou C	1%	2%
Accident vasculaire cérébral invalidant	1%	1%
Autres	9%	13%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	55%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	54%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie en ACT
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	29%	13%	42% ⁸
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	10%	1%	11%
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	6%	5%	11%
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	9%	1%	10%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	3%	4%	7%
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	2%	5%	7%
Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave	2%	4%	6%
Hépatites B ou C	2%	4%	6%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies en ACT

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	52%
--	-----

Tableau 34 : Prévalence des situations de handicap en ACT

⁸ 51% en tenant compte d'autres troubles psychiatriques (hors ALD)

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	59%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	44%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de tabac	60%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives	34%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	16%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de médicaments	7%
% de résidents ayant une addiction non liée à un produit : jeux, internet, téléphone...	6%

Tableau 35 : Prévalence des addictions en ACT⁹

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Hospitalisation à domicile, soin palliatif à domicile...	1%
Infirmiers à domicile, SSIAD, infirmiers libéraux, ...	37%
Appareillage médicalisé (oxygène à domicile, lits médicalisés, ...)	7%
Pharmacien, pharmacien à domicile	35%
Kinésithérapeute	16%
Diététicien	3%
Ophtalmologue, opticien	15%
Pédicure, podologue	5%
Dentiste, orthodontiste	23%
Ergothérapeute	2%
Psychologue	11%
Médecin traitant	60%
Médecin généraliste (non médecin traitant)	5%
Psychiatre	33%
Autres médecins spécialistes (chirurgie)	10%
Autres médecins spécialistes (soins)	45%
CAARUD, service d'addictologie...	22%

Tableau 36 : Interventions extérieures de professionnels du soin

⁹ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Conseiller en insertion professionnelle	6%
Accès à la formation/alphabétisation	6%
Juriste, avocat	7%
Service pénitentiaire d'insertion et probation	7%
Tutelle, curatelle	18%

Tableau 37 : Interventions extérieures de professionnels hors soins